

GASTRONOMIE

# Gault & Millau : le palmarès 2023 du Grand Est dévoilé, l'Alsace en bonne place

Le guide jaune a dévoilé, ce lundi, à Reims, le palmarès 2023 du Grand Est sous le parrainage d'Olivier Nasti, désigné « cuisinier de l'année » sur le plan national. Plusieurs Alsaciens figurent dans ce classement, dont l'obernois Thierry Schwartz, désigné Gault & Millau d'or du Grand Est.

La région Grand Est est une terre de gastronomie. Le guide Gault & Millau lui rend hommage. Relevé notamment qu'elle dispose de plusieurs « 5 toques », la plus haute distinction.

« On revient vite sur terre, dans notre quotidien »

Deux chefs à 19/20 étaient présents lors de l'événement du Gault & Millau Tour à Reims ce lundi : l'alsacien Olivier Nasti, cuisinier de l'année 2023, et le Champenois Arnaud Lallemand qui l'a précédé il y a dix ans. « On a tous été piquetés au Gault & Millau », lance Arnaud Lallemand, chef de l'Assiette Champenoise, à Tinquex (51). « On a tous écouté les remarques et les conseils du guide. Cuisinier de l'année c'est de la magie, ça change la vie, c'est un repère, ça nous pousse à vouloir mettre le curseur encore plus loin ! »

Olivier Nasti a enfoncé le clou. « Être cuisinier de l'année, c'est un grand honneur, mais on re-



Thierry Schwartz, chef du restaurant qui porte son nom à Obernai, a reçu le Gault & Millau d'Or Grand Est des mains de Patrick Hayoun, président du guide, ce lundi à Reims.

Photo ER/Jean-Charles VERGUET

vient vite sur terre, dans notre quotidien. » Tous les lauréats des trophées 2023 ont compris le message. Après un demi-siècle d'existence, Gault & Millau reste fidèle à son ADN : il est un digne chef de talent, de créativité et d'audace. Les cuisiniers, les pâtisseries, les maîtres d'hôtel, les sommeliers, qui sont honorés seront suivis dans leurs parcours. « Les récompenses ne sont pas des abouissements mais des invitations à toujours progresser », a

souligné Marc Esquerré, directeur de la rédaction du guide France.

La cuisine nature de Thierry Schwartz plébiscitée

Le Gault & Millau d'or Grand Est a été attribué à Thierry Schwartz, chef du restaurant éponyme à Obernai. Sa cuisine nature, pour laquelle il a déjà été distingué, a séduit les enquêteurs. « Il représente aussi bien la tradition alsacienne du bien vivre que

l'avenir et la modernité. Installé depuis vingt ans, Thierry Schwartz incarne cette harmonie si recherchée avec la nature et tous ses artisans, ceux qui travaillent la terre et créent un lien durable. C'est un chef intègre, d'une grande précision. »

Côté Alsace, on note également sept autres distinctions (*lire encadré*), dont le Trophée Excellence (Yves Kieffer, le Kasbûr à Monswiller), le Trophée Sommelier (Charlotte Leray, La Nouvelle

Le palmarès du Gault & Millau Grand Est

- Gault & Millau d'or**: Thierry Schwartz, le Kasbûr à Monswiller.
- Trophée Excellence**: Yves Kieffer, le Kasbûr à Monswiller.
- Grand de demain**: Charles Coulombeau, la Maison dans le Parc à Nancy.
- Trophée Sommelier**: Charlotte Leray, La Nouvelle Auberge à Wihr-au-Val.
- Trophée Pâtisier**: Claire Andreux, Les Funambules à Strasbourg.
- Trophée Accueil**: Christelle et Cédric Deckert, La Merise à Laubach.
- Trophée Cuisine de la mer**: Chatchai Klanklong, l'Orchidée à Altkirch.
- Terror d'exception**: Jeanne Satori et David Degoursy, de ça à Strasbourg.
- Tradition d'aujourd'hui**: Fabrice Arnould, la Brasserie des arts et métiers à Metz.
- Jeune Talent**: Julien Raphael, la Grande Georgette à Reims.
- Jeune Talent service en salle**: Sandie Ling, Au Gourmet à Drusenheim.

Auberge à Wihr-au-Val) et le Trophée Pâtisier (Claire Andreux, Les Funambules à Strasbourg).

« C'est un bon signal qui fait du bien »

Fabrice Arnould, chef de la Brasserie des Arts et Métiers à Metz, 12,5 et une toque, a reçu le trophée « Tradition d'aujourd'hui ». « Ce trophée est une surprise et une fierté, dit-il. Cela récompense le travail de toute l'équipe. » Charles Coulombeau, chef de La Maison dans le Parc à

Nancy, 15,5 et 3 toques, a été désigné « Grand de demain ». « J'avais l'info depuis un mois, mais j'avais gardé l'effet de surprise pour l'équipe. Marc Esquerré m'a appelé pour me l'annoncer. C'est une façon de nous dire que nous sommes sur la bonne voie. C'est un bon signal qui fait du bien. »

Comme il en a l'habitude, le Gault & Millau va suivre l'évolution de ses lauréats. La table est mise !

Jean-Charles VERGUET

Vie des Sociétés

Transformation forme

**AUDALIA**  
**Julien VENTRELLA**  
 Expert-comptable  
 Commissaire aux Comptes  
 Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar  
 Maîtrise en Droit des Affaires

**DGCopp Conseils**  
 Société par actions simplifiée unipersonnelle  
 au capital de 1.000 euros  
 Siège social : 50, rue du Docteur Léon Mangeney  
 68100 - MULHOUSE  
 RCS MULHOUSE : 884 052 028 (2020 B 00538)

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 25 novembre 2022, il résulte que : L'associé unique de la société DGCopp Conseil sa décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 25 novembre 2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :  
 Dénomination sociale : DGCopp Conseils  
 Ancienne forme juridique : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
 Nouvelle forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
 Capital : 1.000 euros  
 Siège social : 50, rue du Docteur Léon Mangeney - 68100 MULHOUSE  
 Ancienne fonction de Monsieur DAVID GAUDINI : Gérant  
 Président : Monsieur DAVID GAUDINI, demeurant 50, rue du Docteur Léon Mangeney à MULHOUSE(68100).  
 332887200

Avis divers

Mme MILOVANOVIC (Dragana Diane), épouse HANTZ, née le 1er septembre 1974 à LESKOVAC, 16000, SERBIE, demeurant 2, rue du Roussillon, CERNAY, 68700, déclare une requête auprès des sceaux afin de s'appeler à l'avenir BANKOVIC.  
 327379900

68M-L01 07

LOGEMENT

## Une nouvelle association de propriétaires

Le Cercle national des propriétaires de France, qui vient de naître dans le Sud Alsace, veut faire entendre la voix de propriétaires et copropriétaires auprès du gouvernement et des élus nationaux.

Dans la salle, à Saint-Louis, chacun y allait de sa mésaventure avec un locataire en difficulté. Telle dame a perdu presque deux ans de loyers. Tel autre propriétaire se retrouve pris à la gorge. Et Marc Maurer d'expliquer qu'il fonde beaucoup d'espoirs dans une « loi actuellement débattue au Parlement, celle du député Renaissance Guillaume Kasbarian ». Elle propose un durcissement sévère : ramener le délai de recours à un an pour un locataire indélicat, contre trois aujourd'hui, et allourdir les peines pour les squatteurs.

« Participer activement au débat »

Marc Maurer est le président d'une nouvelle association, le Cercle national des propriétaires de France. Il a présenté la structure lors de la récente assemblée générale du Cercle des propriétaires et copropriétaires du Pays de Saint-Louis, qui mar-



Le Cercle national des propriétaires de France est une nouvelle association présidée par Marc Maurer (assis au centre), ici avec une partie de son comité. Photo L'Alsace/Jean-Christophe MEYER

quait son 25<sup>e</sup> anniversaire. Et le président de ce dernier, Gilbert Spéry, de souligner : « Nous nous investissons au niveau local. Et à Paris, on nous considère comme une simple association locale. C'est une justification de tel ou tel élu pour nous envoyer dans les cordes, comme ces députés rencontrés à Toulouse. Alors que les problèmes des propriétaires sont les mêmes partout ! »

C'est ainsi qu'est née la volonté de créer une association à la portée nationale, pour faire remonter les infor-

mations au ministère et aux élus nationaux, et « participer activement au débat ». Des contacts seraient déjà pris avec des associations de propriétaires dans différentes régions.

« Beaucoup ont besoin des loyers pour leur retraite »

Attention, précise Marc Maurer, « pas question de râler, mais d'expliquer aux élus ce dont nous avons besoin ». Ainsi de cette loi Kasbarian à l'étude : les associations de

défense des plus démunis crient à l'inhumanité.

Pour Gilbert Spéry, au contraire, « il y a du bon. Cela ouvre une brèche. Notre but, c'est de montrer qu'il y a des gens qui soutiennent cette initiative, de rappeler au gouvernement qu'il y a beaucoup de propriétaires qui ont besoin des loyers perçus pour leur retraite. »

Taux d'intérêt qui montent en flèche et soucis de financement des futurs propriétaires, inflation galopante fragilisant les locataires qui pourraient avoir des difficultés pour payer les loyers et, conséquence induite et terreur des propriétaires, risque accru de squat... La nouvelle association ne devrait pas chômer. « Ce sont des tendances qui vont se renforcer. Et nous souhaitons prévenir plutôt que guérir. Permettre que se crée un dialogue. Il faut toujours mieux négocier qu'être contraint à la judiciarisation... Cela vaut pour les propriétaires comme pour les locataires ! »

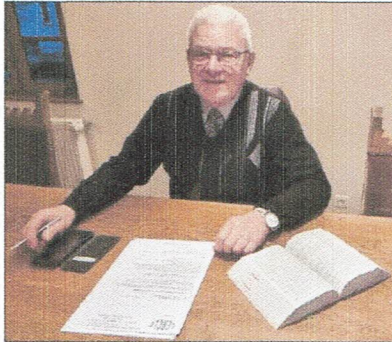
Jean-Christophe MEYER

Par courriel : proprietaires-defrance@orange.fr.  
 La cotisation est de 50 €. Les membres peuvent être des personnes morales - d'autres associations qui, ainsi, se fédèrent - ou des membres individuels.

PAYS DE SAINT-LOUIS

# Cercle des propriétaires : 25 ans et un rôle important à l'avenir

**Le Cercle des propriétaires et copropriétaires du Pays de Saint-Louis a fêté ses 25 ans. Il est toujours au service de ses adhérents, avec des missions qui ont évolué : aujourd'hui, aux soucis de surendettement et d'impayés, s'ajoutent les problèmes liés aux coûts de la rénovation énergétique.**



Un quart de siècle après avoir fondé le Cercle des propriétaires et copropriétaires, Gilbert Spéry en assure toujours la présidence - et les permanences, ici à Sierentz. Photo L'Alsace/J.-C.M.

Le Cercle des propriétaires et copropriétaires du Pays de Saint-Louis a fêté ses 25 ans. Un quart de siècle. Il a été créé en 1997, quand Gilbert Spéry a décidé de voler de ses propres ailes, en créant une association propre à la région frontalière. « Et nous avons très vite eu du succès. Une trentaine de membres la première année, puis plus de 100, pour atteindre aujourd'hui les 350. Nous avons des adhérents dans toute l'Alsace et, de façon ponctuelle, dans d'autres régions françaises », précise celui qui est toujours le président du Cercle.

L'idée, c'est de « servir les propriétaires avec davantage de proximité, en ayant un contact direct avec les acteurs sur le terrain ». Et Gilbert Spéry de raconter : « La Ville de Saint-Louis nous a mis très vite une permanence à disposition. Puis ont suivi Altkirch, et Sierentz. » Ces permanences sont aujourd'hui assurées par le président, « de façon bénévole », assure-t-il. Gil-

bert a même été nommé à certaines commissions départementales pour travailler sur des dossiers comme l'élaboration de la nouvelle charte sur le surendettement, juste avant la pandémie, ou au sein de la CLAH, la Commission départementale d'amélioration de l'habitat.

Plusieurs grandes étapes se sont succédées dans la vie de l'association. Ainsi, dans les années 2000, « beaucoup de locataires quittaient leur logement sans payer leur dernier mois. Nous avons engagé un huissier pour faire

payer ce dernier mois aux locataires indécidés ».

**La crise de 2008**

Le Cercle a insisté auprès de ses membres « sur l'entretien des logements. Si on demande un loyer, il faut que le logement soit digne de ce loyer ». Dans la foulée, le Cercle a créé « le statut de membre professionnel d'adhérent au centre : des artisans, sanitaire, chauffagiste, plâtrier, qui peuvent se mobiliser rapidement. Et cela marche encore aujourd'hui ».

Certains n'ont pas les moyens de le financer. Ils sont obligés de suivre, par le biais d'un vote du syndic. Deux cas se sont présentés à Altkirch, avec des dames âgées propriétaires d'appartements à Mulhouse, avec plus de 20 000 euros à financer en l'espace de trois mois ! Elles n'avaient pas l'argent. » Et Gilbert Spéry d'insister : « Nous avons été reçus par le ministre. Mais, en la matière, nous n'avons pas encore trouvé la solution idéale. Car le ministère du Logement dit que le financement n'est pas son problème... »

« Autres soucis liés à la rénovation énergétique : les maisons alsaciennes et leur problématique particulière (l'isolation par l'extérieur étant à éviter pour que le bois des colombages ne pourrisse pas), ou encore l'interdiction de louer des passoires thermiques, « autre tulle qui vient de nous tomber sur la tête », car il y a des propriétaires-baillleurs « qui n'ont pas les moyens de rénover », là encore. Le but du Cercle : « Faire assouplir la loi, au bénéfice des propriétaires. C'est notre nouveau combat. » Et Gilbert Spéry de conclure, avec ces nouvelles thématiques : « Le Cercle a encore de beaux jours devant lui ! »

**Nouveaux dossiers à traiter**

Mais aujourd'hui, le gros dossier, c'est « le soutien aux propriétaires pour la rénovation énergétique. Avec toutes les difficultés inhérentes. Car rénover, c'est un investissement très important.

Certains n'ont pas les moyens de le financer. Ils sont obligés de suivre, par le biais d'un vote du syndic. Deux cas se sont présentés à Altkirch, avec des dames âgées propriétaires d'appartements à Mulhouse, avec plus de 20 000 euros à financer en l'espace de trois mois ! Elles n'avaient pas l'argent. » Et Gilbert Spéry d'insister : « Nous avons été reçus par le ministre. Mais, en la matière, nous n'avons pas encore trouvé la solution idéale. Car le ministère du Logement dit que le financement n'est pas son problème... »

Jean-Christophe MEYER

SURFER Sur [www.cercleproprietaires.com](http://www.cercleproprietaires.com)

AUJOURD'HUI

L'ALSACE ET DNA SAINT-LOUIS

9, Croisée-des-Lys  
68300 Saint-Louis  
[www.lalsace.fr](http://www.lalsace.fr) ; [www.dna.fr](http://www.dna.fr)  
**Accueil guichet unique :**  
fermé définitivement.  
**Service lecteurs**  
L'Alsace : 09.69.32.80.31  
s.lecteur@lalsace.fr  
DNA : 03.88.21.56.78  
dnarelationclients@dna.fr  
**Rédaction**  
L'Alsace : 03.89.69.56.03  
DNA : 03.89.70.34.13  
alsredaction@lalsace.fr  
dnastlouis@dna.fr  
**Annouces décès**  
carnetADN@ebraservices.fr  
**Petites annonces**  
paADN@ebraservices.fr  
**Annouces légales**  
legalesADN@ebraservices.fr  
Les trois services ci-dessus sont étonnement joignables ou 0809 100 167 et de 9 h à 16 h, 7/7

URGENTES

**Samu, médecins de garde :** 15.  
**Sapeurs-pompiers :** 18.  
**Police/gendarmerie :** 17.  
**Clinique des 5 Frontières :**  
0.82.50.37.37.  
**Centre antipoison :**  
03.88.37.37.37.  
**Police municipale :**  
06.72.88.99.19.  
**Police nationale :**  
03.89.70.99.20.  
**Pharmacies :** appeler le 3237  
(0.34 € la minute) ou [www.pharma68.fr](http://www.pharma68.fr).

SERVICES

**Déchetterie de Village-Neuf :**  
9 h à 12 h / 14 h à 18 h. Tél. 03.89.67.88.56.

LOISIRS

**Médiathèques**  
Saint-Louis : de 14 h à 18 h.  
Sierentz : de 15 h à 18 h.  
Kembs : de 16 h à 18 h 30.  
**Bibliothèques**  
Huningue : de 11 h à 13 h.  
Bartenheim : de 10 h à 12 h.  
**OFFICE DE TOURISME**  
Pays de Saint-Louis, région des 5 Pays : 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Tél. 03.89.70.04.49.  
**PISCINE**  
Village-Neuf : de 16 h 30 à 20 h.

MARCHÉS

**Blotzheim :** centre-ville de 14 h à 18 h.  
**Huningue :** place Abbattucci, de 8 h à 12 h.  
**Leymen :** parking de l'église, de 16 h à 18 h.  
**Kappelen :** rue du Rhin, de 15 h à 19 h.  
**Bourgfelden :** place de l'Église, de 11 h à 15 h.

SAINT-LOUIS

**Notre accueil commercial définitivement fermé à compter de janvier 2023**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'accueil commercial de votre agence L'Alsace/DNA de Saint-Louis est définitivement fermé. Pour l'abonnement, joindre notre centre relation clients de 8 h à 16 h en continu du lundi au vendredi et le samedi de 8 h à 11 h 30. Pour L'Alsace : s.lecteur@lalsace.fr ou 09.69.32.80.31. Pour les DNA : dnarelationclients@dna.fr ou 03.88.21.56.78. Pour insérer une annonce de décès, prière d'adresser votre demande à carnetADN@ebraservices.fr. Pour une petite annonce : paADN@ebraservices.fr. Pour vos annonces légales : legalesADN@ebraservices.fr. Un numéro de téléphone unique pour ces trois services : 0809 100 167 (coût d'un appel local). Le service annonces est à disposition de 9 h à 16 h en continu, 7 jours sur 7. La rédaction locale de vos journaux reste implantée dans ses locaux ludoviciens et peut être contactée au 03.89.69.56.03 ou par mail à ALSredactionSLO@lalsace.fr ou DNASTlouis@dna.fr.

LEYMEN

## Concert de Nouvel An avec l'ensemble Haley

Pour entrer dans la nouvelle année, Haley donnera son concert, initialement prévu en décembre dernier, dimanche 8 janvier à 16 h 30 à l'église de Leymen.

C'est en 2004 qu'une entente entre les chorales Sainte-Cécile de Hagenthal et Leymen a été créée sous le nom de chorale Haley. Quelques années plus tard, les chorales réunies ont pris le nom d'ensemble vocal Haley. On compte actuellement une trentaine de membres actifs, dirigés par Christophe Dopier, sous la présidence de Bénédicte Ueberschlag. Les choristes de Haley interprète-

ront un répertoire de chants de Noël classiques avec, entre autres, *Puer natus est*, *Noël blanc* et *Letzte rieselt der Schnee*. Les autres morceaux présentés sont moins connus, tels que *I see a star*, *Christmas Lullaby* et *Non Nobis Domine*. Le concert sera encadré par l'organiste Vincent Sutter.

L'entrée sera libre et les dons (plateau) seront destinés à la chapelle de Heiligenbrunn. La chapelle a été construite sur un ancien lieu de culte païen qui disposait d'une source aux vertus guérisseuses. D'après la chronique, la chapelle a déjà été visitée par des pè-



L'ambiance de Noël est prolongée avec l'ensemble vocal Haley. DR

rins en 1559 mais la construction actuelle date de 1682. Elle a été rénovée en 1875 et des travaux de restauration ont été entrepris en 1981 et en 1990. Depuis de nombreuses années, l'association de la Chapelle du Heiligenbrunn a pris en charge, avec l'aide de différents partenaires, l'entretien et la rénovation de cet édifice. À l'issue du

concert, l'apéritif sera servi dans la salle Landkron et offert par la commune de Leymen.

Les personnes intéressées par le chant chorale et la participation à l'animation des offices peuvent contacter les responsables à l'issue du concert ou rejoindre les choristes lors des répétitions qui ont lieu les mercredis de 20 h à

22 h au local Chant et loisirs, près du stade de Hagenthal-le-Bas. On peut consulter le site internet de l'ensemble vocal Haley à l'adresse suivante : [www.evhaley.com](http://www.evhaley.com)  
Pierre HERZOG

Y ALLER Dimanche 8 janvier, à 16 h 30, à l'église Saint-Léger de Leymen. Entrée libre, plateau.

HELFRANTZKIRCH

## Théâtre alsacien : Guiseppi, le « bon à tout faire »

À Helfrantzkirch, les acteurs du théâtre alsacien de la Musique et des sapeurs-pompiers vont remonter sur scène ce samedi 7 janvier avec *Unser Guiseppi*, un farbin « bon à tout faire » (dans le dialecte de Helfrantzkirch, « Eiseza Guiseppi »). Toujours dirigés par la régisseuse Christelle Rapp, ils ont choisi d'adapter cette farce en trois actes de Claude Hermann, un Sundgavien d'Illfurth.



La pièce « Unser Guiseppi », de Claude Hermann, sera jouée ce samedi 7 janvier. Photo L'Alsace/Jean-Christophe MEYER

Y ALLER À la salle polyvalente de Helfrantzkirch située 3 rue Principale, les samedis 7, 14, 21 et 28 janvier à 20 h, dimanche 15 janvier à 14 h 45, et dimanche 22 janvier à 14 h 15 (un concert de la musique des sapeurs-

pompiers est prévu en ouverture) et le vendredi 27 janvier à 20 h.  
RÉSERVER Par téléphone au

07.70.27.00.76 de 18 h à 21 h du lundi au vendredi. Tarif pour les adultes : 10 €. Étudiants et jeunes de plus de 12 ans : 5 €.

BLOC-NOTES

**VILLAGE-NEUF.** Lanterne magique, ciné-club pour les enfants de 6 à 12 ans, mercredi 11 janvier à 14 h au RiveRhin. Tarifs abonnement en cours d'année : 15 €/10 €. Tél. 03.89.70.28.32 ou à ri-

verhin@orange.fr - Site : [www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)  
**SAINT-LOUIS.** L'AAPPMA Saint-Louis Neuweg tiendra son assemblée générale le dimanche 15 janvier à 10 h au home des pêcheurs, 8 rue du Canal.

**VENTES PRIVÉES À PARTIR DU 3 JANVIER 2023**  
**-20%**  
sur tout le magasin sur présentation de ce coupon

**WIRU** CHEMISIER HABILLEUR

48 avenue de Bâle - SAINT-LOUIS - 03 89 69 72 30  
NOS HORAIRES : lundi fermé - mardi à vendredi 9h à 12h et 14h à 19h  
Conseil aux stag de 9h à 17h